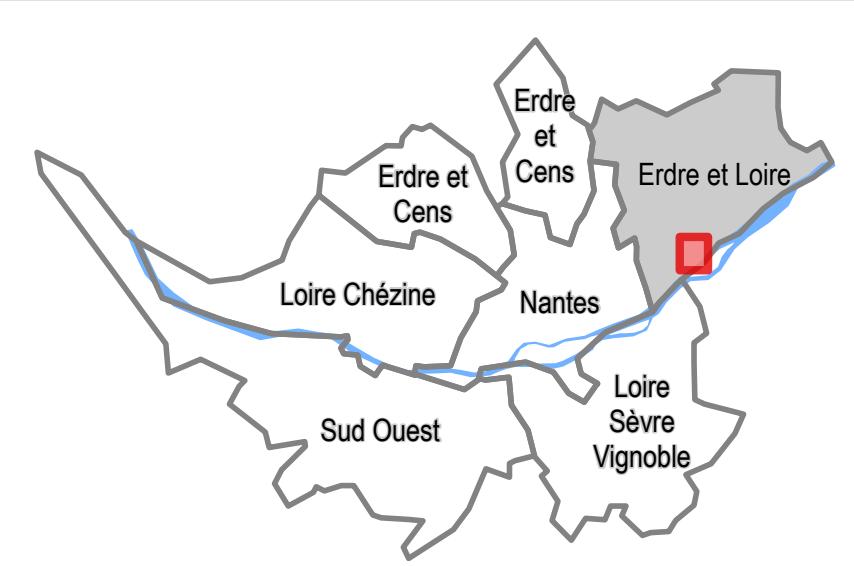


Planche H25



Approuvé le 05 avril 2019

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification n°1

Territoire(s) : Erdre et Loire
Commune(s) : Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols	
■	Zonage
■	Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques	
■	Linéaire commercial souple
■	Linéaire commercial strict
■	Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
■	Polarité commerciale majeure
■	Polarité commerciale intermédiaire
■	Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
■	Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
■	Pôle de services
■	Périmètre tertiaire

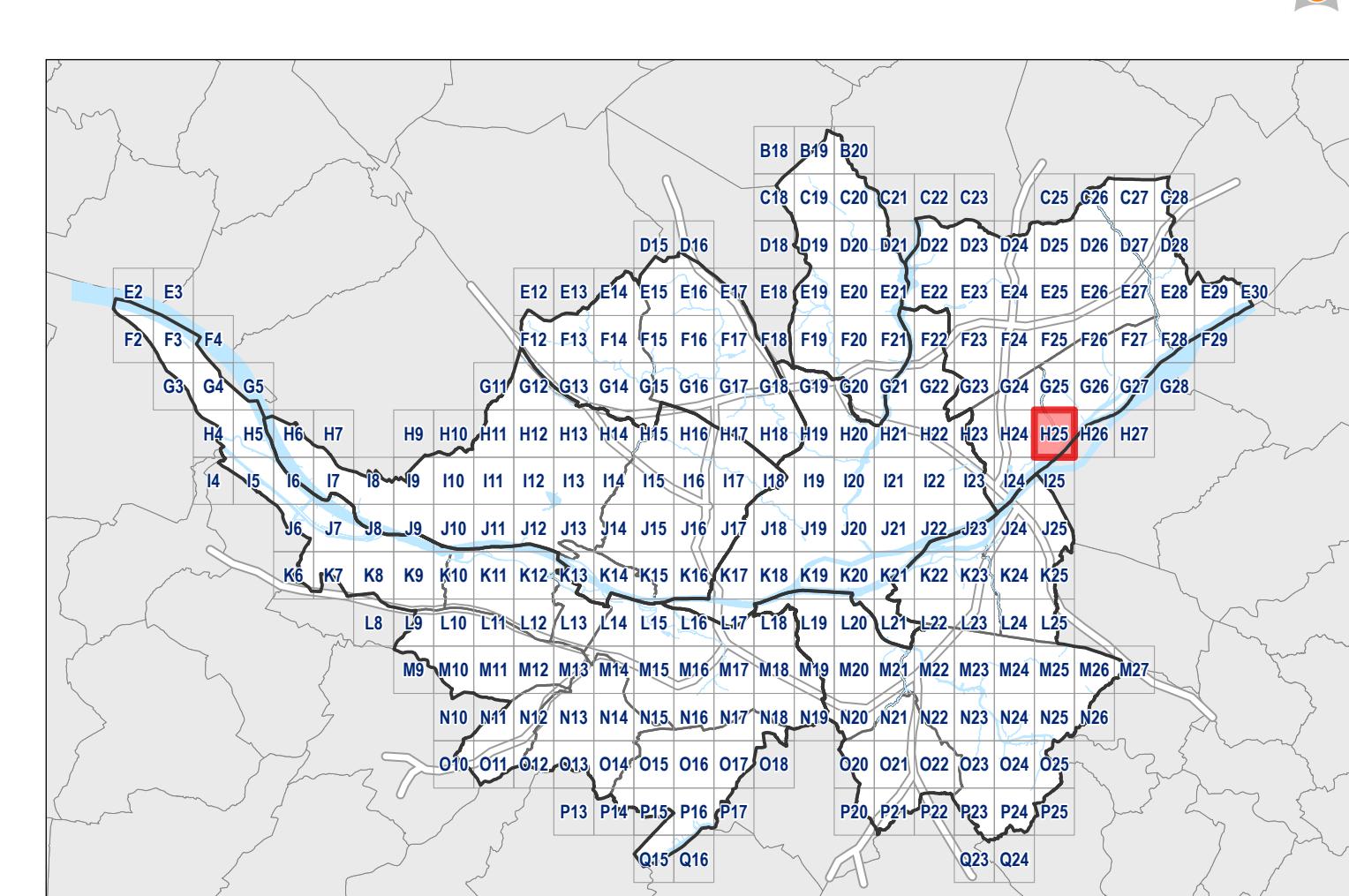
Emplacements Réservés	
■	Emplacement réservé pour mixité sociale
■	Servitude de constructibilité limitée
■	Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
■	Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales	
■	Espace Boisé Classé (EBC)
■	Espace Paysager à Protéger (EPP)
■	Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)


Fond de Plan	
■	Parcelle
■	Emprise Bâtie
■	Surface en eau
■	Limite communale

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2017

GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé. Système de coordonnées : RGF 1993 CC47



Partie Non opposable Voir planche H25

Partie Non opposable Voir planche I25